

### **Les problèmes du milieu humain**

La délégation du Canada se réjouit du fait qu'outre l'étude des questions qui nous sont relativement peu connues concernant l'espace extra-atmosphérique et le lit des océans, la présente session s'occupera des problèmes du milieu humain. Au Canada, nous sommes vivement conscients que les effets de la pollution de l'air et de l'eau ne respectent pas les frontières. Avec notre voisin, les États-Unis, nous avons été des pionniers quant à l'institution de mécanismes internationaux destinés à remédier à ce problème. C'est pourquoi nous avons salué l'initiative prise par la Suède lorsqu'elle a proposé que cette importante question soit considérée comme un problème d'envergure mondiale qu'il convenait, par conséquent, d'étudier en priorité en séance plénière.

### **Le maintien de la paix**

Malgré la révolution scientifique et les progrès étonnants de l'organisation du monde, il est triste de constater que les gouvernements continuent trop souvent de donner priorité aux dépenses militaires par rapport aux besoins du développement pacifique. Des ressources qui pourraient servir à accroître la production et à favoriser l'éducation doivent aller à la reconstruction et aux secours. Il est peut-être utopique de croire que nous pourrions interdire l'emploi de la force dans les relations entre les États. Mais nous devons donner aux Nations Unies une plus grande capacité d'agir comme organisme de réglementation et de médiation, lors des différends ou des conflits.

Mon Gouvernement est encouragé par les signes de progrès qu'on peut constater au Comité spécial des opérations de maintien de la paix. Nous avons été parmi les gouvernements qui ont essayé de contribuer aux travaux du Comité en exposant leurs propres méthodes et en signalant les leçons à tirer. Les rapports sur les missions d'observation, préparés par le secrétaire général et actuellement confiés à l'étude d'un sous-comité du Comité spécial, constituent une contribution importante à notre étude des différents aspects du maintien de la paix. Les discussions qui auront lieu au Comité devraient contribuer à réduire les divergences de vues qui existent entre les États membres quant aux préparatifs intéressant le maintien de la paix. J'espère que l'Assemblée confèrera au Comité le mandat d'élargir ses recherches, de manière à y inclure d'autres aspects de l'expérience faite par les Nations Unies dans le domaine du maintien de la paix, et qu'elle essaiera d'en venir à des conclusions concertées sur certains points. Ainsi, nous devrions réussir, en matière de maintien de la paix, à mettre au point certaines modalités qui soient acceptables pour tous.

### **Universalité des Nations Unies**

Nous ne réussissons guère à accroître la capacité des Nations Unies à donner leur plein rendement en vue de promouvoir la paix et la sécurité si l'Organisation elle-même ne reflète pas le monde tel qu'il est. La question de son universalité demeure urgente. Nous regrettons que soient absents ici des États qui jouent un rôle important dans les affaires mondiales.